



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle Mont-Bleu, de la Maison du Citoyen, le jeudi 12 octobre 2006, à 17 h 30

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M^{me} Claire Lamont, TARO
M. François Grenier, URLSO
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, responsable – loisirs, Centre de services de Gatineau

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants
M. Xavier Deschênes-Phillion, Commission jeunesse

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

M. Pilon désire s'exprimer sur l'activité de l'ouverture de la nouvelle piscine du secteur d'Aylmer. Il précise qu'il a été agréablement surpris par la qualité de l'équipement, de l'accueil du personnel en loisir et de la préparation de la conférence de presse. Il précise également que M. Bureau était très fier et également très heureux de cette activité. M. Pilon tient à féliciter tous ceux et celles qui ont travaillé sur le projet.

M. Pamerleau, pour sa part, mentionne qu'il s'est rendu à la piscine du secteur de Buckingham la semaine précédente et l'appariteur en devoir lui a fait faire la visite des lieux. M. Pamerleau a senti la fierté et la motivation du personnel.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 17 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

– Retirer :

Point 10. Camping urbain et le reporter à la prochaine rencontre de la Commission.

– Ajouts :

Point 4.5 Vélo-Route Trans-Québec

– Point 15. Varia Parc de Neuville

CL SVC-2006-36

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Pamerleau

Appuyé par Denis Langevin

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2006

CL SVC-2006-37

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2006

Il est proposé par Claire Lamont

Appuyé par Joseph De Sylva

D'adopter le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2006.

Adoptée.

* **M. Denis Tassé quitte la rencontre.**

4. DEMANDES DE SUBVENTION

4.1 Tournoi de badminton « Invitation en Outaouais »

Le Club de badminton d'Aylmer demande un appui financier de la part de la Ville dans le cadre d'un tournoi de badminton qui aura lieu le 21 octobre prochain à l'école secondaire de Grande-Rivière.

Devant le statu quo sur les nouvelles demandes d'aide financière, les membres de la Commission s'entendent pour ne pas donner suite à cette demande.

Demande refusée.

4.2 Radio enfant ado

La Fondation Radio Enfant demande un appui financier de la part Ville de Gatineau pour lui permettre l'implantation sur son territoire de la première radio au Canada consacrée aux enfants et servirait à assurer les frais locatifs et d'accès communautaire d'un studio.

Comme la demande financière n'est pas reliée à des activités de loisir, de sport ou de plein air et devant le statu quo sur les nouvelles demandes d'aide financière, les membres de la Commission s'entendent pour ne pas donner suite à cette demande.

Demande refusée.

4.3 Centre d'entraide aux aînés

Le Centre d'entraide aux aînés accuse pour l'exercice 2006-2007 un manque à gagner attribuable à la perte de deux subventions, dans le cadre de programmes fédéral et provincial, reliées à des modifications des critères d'attribution de subventions. La demande d'aide financière demandée à la Ville de Gatineau a pour but de maintenir le niveau de service à ses membres.

Comme la demande financière n'est pas reliée à des activités de loisir, de sport ou de plein air et devant le statu quo sur les nouvelles demandes d'aide financière, les membres de la Commission s'entendent pour ne pas donner suite à cette demande.

Demande refusée.

Cependant, les membres de la Commission se sentent très préoccupés face à ces demandes qui sont déposées à la Ville de Gatineau. M. Guindon mentionne que ce qui touche le volet communautaire, un montant de l'enveloppe globale de subvention sevrera détachée afin de maintenir le support qui touche l'aspect communautaire social. Les membres s'interrogent également d'une future Politique à développement social de la ville de Gatineau. Il les rassure en mentionnant qu'une future politique devrait venir préciser les nouveaux paramètres de soutien au niveau des organismes à vocation sociale.

4.4 Madame Claudette Noël

Madame Claudette Noël a transmis une demande d'aide financière en vue de permettre d'organiser des activités pour les bénéficiaires de plusieurs centres d'hébergement de longue durée de Gatineau.

Devant le statu quo sur les nouvelles demandes d'aide financière, les membres de la Commission s'entendent pour ne pas donner suite à cette demande.

Demande refusée.

4.5 Vélo route trans-Québec

M. Gaétan Provencher de Vélo route trans-Québec a déposé une demande d'appui pour la promotion et le développement de la Route verte à la Ville de Gatineau. M. Rousseau en fait la lecture aux membres.

Après discussion, les membres de la Commission s'entendent pour recommander le versement d'une aide financière de 5 000 \$ et que le tout soit verser en deux versements égaux de 2 500 \$ pour les années financières de 2006 et 2007. Les membres sont conscients que cet événement d'envergure aura des retombées sur la région, permettra également de promouvoir le circuit cyclable, de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives et assurera également un plus grand rayonnement pour la ville.

Cependant, il est mentionné que ce genre de demande devrait dorénavant être traité au niveau grande ville et non au niveau de la Commission puisqu'il touche la visibilité de la Ville.

CLSVC-2006-38

RECOMMANDATION – DEMANDE D'APPUI – PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA ROUTE VERTE

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Hélène Rollin

De recommander au conseil municipal de verser une aide financière à Vélo route trans-Québec de 5 000 \$ en deux versements : 2 500 \$ pour l'année financière 2006 et 2 500 \$ pour l'année financière 2007.

Adoptée.

5. PÉTITION – CENTRE COMMUNAUTAIRE – DISTRICT DE BELLEVUE

À titre d'information, M. Rousseau fait mention d'une pétition qui a été déposée à la Ville de Gatineau concernant l'obtention d'un centre communautaire avec un centre Ados Jeunes dans le district de Bellevue.

M. Rousseau mentionne que pour l'année 2007, il y a statu quo pour l'augmentation de l'enveloppe budgétaire et que cette demande est déposée au plan quadriennal des parcs pour étude et analyse.

6. JEUX DU QUÉBEC

M. Rousseau mentionne qu'à la demande des membres de la Commission à la dernière rencontre, il avait été convenu de fait parvenir les documents qui avaient été déposés relativement à la mise en candidature de la Ville de Gatineau aux Jeux du Québec pour les jeux d'été 2007.

M. Guindon donne les explications du déroulement des étapes qui ont amené le Comité de mise en candidature à poser la candidature de la ville de Gatineau à la Finale des Jeux du Québec à l'été 2007.

Une rencontre a également été organisée à Sport-Québec, suite aux mécontentements de plusieurs villes fusionnées quant au processus d'appel de candidatures du processus de sélection. Cette rencontre avait pour but de discuter des améliorations à apporter. Sport-Québec en a tenu compte des commentaires pour faire en sorte que les Jeux du Québec reflètent mieux la nouvelle réalité municipale suite aux fusions. Entre autres, à partir de 2009, il y aura une finale à chaque année, plutôt que les deux finales aux années impaires. Donc en 2009, finale d'hiver, 2010 finale d'été et ainsi de suite.

Si la Ville de Gatineau est intéressée à poser sa candidature pour la finale des jeux d'été de 2010, un comité de travail devra être formé et il faudra également mettre à jour le cahier de candidature. Comme le tout est très exigeant, il faudra mettre sur pied un comité le plus tôt possible et commencer dès maintenant à y travailler.

M^{me} Rollin, pour sa part, mentionne qu'il serait également intéressant que la Ville pense à la présentation de la finale des jeux d'hiver, Elle se rallie à la décision qui sera prise, elle comprend tous les enjeux et tout le travail à faire, cependant il faudrait promouvoir les sports d'hiver, favoriser l'activité physique et profiter de notre région en hiver et d'en faire notre marque de commerce.

Suite à la discussion, la mise en candidature pour la finale des jeux d'été 2010 est retenue.

Le Service des loisirs préparera un rapport qui sera déposé au conseil municipal.

CLSVC-2006-39

RECOMMANDATION – MISE EN CANDIDATURE DE LA VILLE DE GATINEAU – FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2010

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité

De recommander au conseil municipal son intention de poser sa candidature à la Finale des jeux du Québec, été 2010.

Adoptée à l'unanimité

* **M. Pamerleau quitte la rencontre**

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Club de curling Gatineau

Représentants : MM. Guy Nadon, vice-président et Raymond Bélanger, trésorier.

M. Nadon dépose deux documents concernant le projet de Club de curling à Gatineau. Une présentation avait déjà été faite à la Commission il y a environ un an et il désire revenir représenter son projet à la Commission et ainsi tenir informer les nouveaux membres de la Commission.

Il fait état du but de la rencontre, de l'historique du curling en Outaouais, de l'historique du projet.

M. Bélanger, pour sa part, fait mention du plan d'affaires et donne les explications nécessaires concernant le projet : installation visée de six surfaces glacées. Dans le scénario proposé, l'exploitation est faite par le Club de curling. On recherche également un emplacement bien situé géographiquement (centralisé).

Le Club a pris connaissance d'un nouveau programme du Fonds du sport de l'activité physique du gouvernement du Québec « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives », il prévoit que 50 % de tout ce qui est immobilier peut être financé par le Fonds. Pour faire une demande, il faut être appuyé par la Ville avec une résolution en bonne et due forme. Il reste à voir pour le reste du financement, voir avec les gouvernements, des emprunts, et autres.

Une association et une entreprise privée ont été rencontrées, cependant, cela n'a pas fonctionné.

M. Nadon demande de s'asseoir avec les gens de la municipalité afin de voir la faisabilité et la possibilité, avec le document qui a été déposé et voir s'il est possible d'aller de l'avant ou de l'annexer à un autre projet.

M. Guindon, mentionne que ce projet a déjà été regardé par la Municipalité, plusieurs alternatives avaient été regardées. Il faudrait voir s'il y aurait d'autres avenues possibles qui pourraient peut-être se greffer à d'autres projets futurs et peut-être impliquer le secteur privé également.

M. Pilon remercie MM. Nadon et Bélanger pour leur présentation.

* **M. Tassé reprend son fauteuil.**

8. ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE HULL

M. Rousseau mentionne qu'il n'y a rien de nouveau dans ce dossier depuis la dernière rencontre.

9. ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT PLEIN AIR

M. Rousseau présente M^{me} Nathalie Veilleux, gestionnaire au parc du Lac-Beauchamp. M^{me} Veilleux pilote le dossier concernant une étude de développement de plein air. M^{me} Veilleux et M. Rousseau ont rencontré une firme à deux reprises pour les appuyer dans cette démarche.

Mme Veilleux nous présente le plan de développement du plein air.

Objectif de la présentation

Présenter le mandat et les grandes orientations du plan de développement plein air.

Adoption de la recommandation de retenir la firme Symbal afin d'accompagner le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire dans l'élaboration d'un plan de développement plein air.

Mandat

Élaboration d'une vision et d'un plan de développement plein air à Gatineau.

Les objectifs poursuivis

Consolider l'offre de plein air actuelle de la Ville de Gatineau.

Développer des innovations en matière de prestation de services en plein air; de faire connaître l'offre (la commercialiser).

Définir un plan de développement de l'offre plein air sur le territoire de Gatineau.

Démarche proposée

En quatre phases :

Phase I – Consultation auprès des citoyens

Phase II - Définition de l'offre actuelle et recension des projets prévus par la Ville et municipalités environnantes

Phase III - Présentation des travaux réalisés en phase I au comité élargi : validation, développement et stratégie

Phase IV – Production d'un document comparatif de l'offre actuelle, du cadre de plan d'action ainsi qu'une stratégie de mise en marché de l'offre future actualisée

Phase 1 - Consultation auprès des citoyens

Développement d'un questionnaire écrit qui permettra de recueillir des données sur les activités de plein air actuellement pratiquées et sur les besoins futurs des citoyens

Collecte des données et interprétation

Phase II - L'offre actuelle sur le territoire

Définition de l'offre actuelle et recension des projets prévus par la Ville et municipalités environnantes

Exploration de définition d'une vision et exploration de pistes d'actions à entreprendre

Phase III - Validation, développement et stratégie

Validation du portrait de l'offre actuelle sur une carte

Développement d'une vision de l'offre actuelle et celle à développer

Organisation de l'offre par un exercice de thématisation globale et d'une thématisation par secteur géographique

Élaboration d'une stratégie de mise en marché et d'un cadre de plan d'action

Phase IV - Résultat final

Production d'un document comparatif de l'offre actuelle, d'un cadre de plan d'action ainsi qu'une stratégie de mise en marché de l'offre future actualisée

Coûts

Pour les quatre phases :

(Accompagné, soutenu et animé par Symbal)

Phase I - Consultation auprès des citoyens 4 180 \$

Phase II - Définition de l'offre actuelle et recension des projets prévus par la Ville et municipalités environnantes 5 720 \$

Phase III - Présentation des travaux réalisés en phase I au comité élargi : validation, développement et stratégie	5 280 \$
Phase IV – Production d'un document comparatif de l'offre actuelle, du cadre de plan d'action ainsi qu'une stratégie de mise en marché de l'offre future actualisée	<u>2 300 \$</u>
Total :	17 480 \$

Échéancier proposé

Début de la phase I : 1^{er} novembre 2006
 Dépôt des résultats : 1^{er} mars 2007

Recommandation

Le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande de retenir les services de la firme Symbal afin d'accompagner et de soutenir les comités de travail (2) dans la réalisation du plan de développement plein air de la ville de Gatineau.

M. Langevin désire plus d'explications concernant cette firme et leur expertise.

La firme Symbal est une firme en communication et en accompagnement qui accompagne différents groupes. Cette firme vient de terminer l'accompagnement du CLD dans la mise à niveau de leur planification stratégique, elle a travaillé aussi dans des projets particuliers ou comme gestion de projet avec la CCN sur le territoire du parc de la Gatineau et différents groupes. Leur expertise : servie d'accompagnement avec beaucoup d'outils. Elle a également accompagné des gens dans des mandats similaires à celui-ci. Symbal a travaillé à l'accompagnement d'une partie de la planification stratégique pour l'Association touristique de l'Outaouais, au plan de développement de La forêt de l'aigle, la rue Noël au secteur de Hull et plusieurs autres.

M^{me} Hélène Rollin, pour sa part en tant que citoyenne, désire faire la réflexion suivante. Elle regarde aller les projets majeurs et trouve que la Ville va souvent en appel d'offres à l'extérieur. Devant un gros service comme les Loisirs, elle s'interroge à l'effet que ce genre d'expertise devrait pouvoir se trouver à l'intérieur, est-ce parce que les ressources à l'interne ne sont pas capables de faire le travail? Elle se dit très étonnée de voir que l'on peut difficilement absorber ce genre de mandat. Elle donne en exemple la Politique des loisirs, la Politique familiale et autres. Elle s'interroge : est-ce que le Service a trop de mandats, est-ce qu'il n'est pas capable d'absorber les besoins. Elle mentionne que c'est un constat de citoyenne et vue de l'extérieur, qu'il faut faire une réflexion. Elle trouve qu'il y a un problème, que l'expertise ne se développe pas à l'interne, Y a t'il à l'interne des plan de formation pour les fonctionnaires, sont-ils à jour, ces derniers assistent-ils à des colloques? Cette expertise, il faut la développer à l'interne sinon, nous serons toujours à la merci des consultants externes. Peut-on voir pour l'an prochain à libérer des gens ou laisser tomber des choses?

M. Langevin rejoint les commentaires de M^{me} Rollin sur le sujet.

M. Rousseau affirme, sans vouloir se plaindre, qu'effectivement le personnel en loisir est extrêmement débordé. Il donne en exemple l'ajout du dossier du Centre sportif, il va devoir faire des réaménagements au Service parce que l'on aura besoin des ressources supplémentaires. Dans cette démarche qui nous préoccupe, il y a effectivement une expertise à l'interne en terme de plein air, c'est l'équipe qui va apporter, fournir et faire les recherches nécessaires, mais ici c'est surtout que la démarche sera très rigoureuse et c'est là où une firme comme Symbal va venir nous accompagner et nous diriger dans tout le processus.

M. Guindon mentionne ici que la firme a une expertise d'accompagnement dans la gestion de projet et que les gens sont débordés dans la quotidienneté de leur travail et que nous ne pouvons libérer une personne pour faire la démarche de ce projet.

M^{me} Rollin le comprend, cependant elle souligne qu'à chaque grand projet, en exemple elle cite le cadre de soutien, la Ville a engagé un consultant; etc. C'est une constatation au niveau de la gestion de projets.

M. Grenier, pour sa part, ne voit pas de solution à court terme. Pour connaître les gens qui travaillent d'arrache-pied au Service et dans les Centres de services, il manque gravement de personnel au niveau de la structure, et plus haut dans la machine pour faire ce genre de travail.

Une des possibilités serait d'engager plus de monde, mais aurons-nous toujours l'expertise spécialisée que nous aurons besoin, peut-être pas. Si le conseil municipal n'a pas les sous nécessaires pour engager 2, 3 ou 4 personnes supplémentaires, peut-être est-il mieux de continuer à aller à l'externe. En exemple il cite les Jeux du Québec où le comité est allé chercher des ressources un peu partout, il trouve qu'un bon travail a été fait, il se dit très fier, cependant cela n'a pas toujours été agréable. C'est la réalité et dans d'autres commissions à venir, cela arrivera encore parce que, selon lui, il y a une insuffisance importante de personnel.

M. Langevin ne porte pas de jugement dans la mesure que l'on comprend la réalité de la façon dont cela est fait, il est satisfait des commentaires fournis.

Sur ce, les membres de la Commission entérine la demande de plan de développement du plein air à Gatineau.

CLSVC-2006-40

RECOMMANDATION – PLAN DE DÉVELOPPEMENT PLEIN AIR GATINEAU – OFFRE DE SERVICES FIRME SYMBAL

Il est proposé par Alain Pilon
Appuyé par Denis Tassé

De recommander la firme Symbal comme accompagnateur pour le plan de développement plein air de Gatineau.

Adoptée.

11. POLITIQUE LOISIRS, SPORTS ET PLEIN AIR

M. Rousseau désire informer la Commission que nous sommes présentement à l'étape de l'édition de la politique. Sur deux concepts, nous en avons choisi un, cependant il n'est pas encore peaufiné. À la rencontre de novembre, nous pourrons vous présenter un exemple du document. Nous sommes à regarder et choisir les photos et à arrimer le tout avec le texte. Un comité interne a été formé (Service et Centres de services) pour le lancement de notre politique. L'objectif du lancement prévu pour décembre a été repoussé au mois de janvier. Le comité va débiter son travail à partir de la semaine prochaine et une présentation finale de la politique aux membres du conseil se fera le 7 novembre prochain lors d'un comité plénier dans lequel on va préciser l'ajout au niveau du plein air ainsi que nos priorités d'action pour 2007. Toujours en lien avec la politique, le plan triennal d'action qui va débiter en 2008 et qui sera en travail au cours de l'année 2007, le cadre de référence plein air, la mise en œuvre du cadre de soutien au début de janvier 2007.

12. CADRE DE SOUTIEN

M. Rousseau dépose **les grandes orientations** que l'on va proposer au conseil municipal relativement au cadre de soutien. L'outil cadre de soutien sera déposé à la fin décembre/début janvier.

Objectifs de la présentation

- Présenter les orientations et les programmes du cadre de soutien aux organismes de loisir, de sport et de plein air.
- Adopter les orientations et les programmes du nouveau cadre de soutien.

Définition

Politique des loisirs, du sport et du plein air : cadre d'intervention permettant de définir et d'orienter l'offre de service et les engagements de la Ville en matière de loisir, de sport et de plein air.

Cadre de soutien : outil de gestion précisant les différentes formes de soutien offertes par la Ville ainsi que les conditions d'accès pour les organismes de loisir, de sport et de plein air.

Historique

Avant 2001 : méthodes de répartition et de reconnaissance distinctes.

Depuis janvier 2002 : le conseil municipal confirme le statu quo.

2003 : la Commission LSVL mandate le Service d'élaborer une politique LSPA et un cadre de soutien.

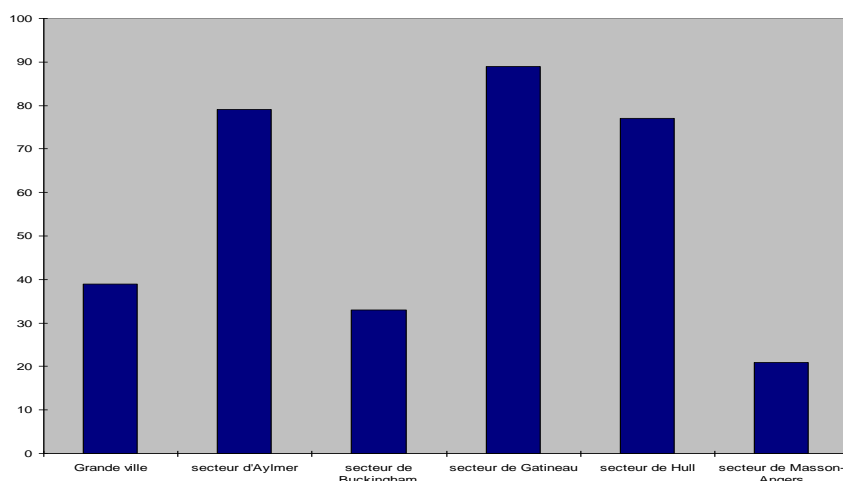
2007 : mise en application du nouveau cadre de soutien.

État de la situation

Loisir : 202 organismes

Sport : 118 organismes

Plein air : 18 organismes



État actuel de soutien dans les secteurs

Soutien	Aylmer	Hull	Gatineau	Buckingham	Masson-Angers
Professionnel	AGA, C.A sur demande	AGA. C.A	AGA, + demande ponctuelle	AGA, C.A sur demande	AGA, C.A sur demande
Plateaux	Gratuit 18 ans et moins	Gratuit 18 ans et moins	Gratuit 18 ans et moins	Gratuit 18 ans et moins	Gratuit 18 ans et moins
Financier	85 832 \$ (18 %)	183 300 \$ (37 %)	150 666 \$ (31 %)	50 469 \$ (10 %)	18 850 \$ (4 %)
Transport équipement	NON	OUI	NON	NON	NON
Assurances	NON (certaines exceptions)	OUI	NON (sauf associations de quartier)	NON	NON
Diffusion	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Soutien financier actuel

Répartition des montants d'aide financière par secteur 2006

	Aylmer	Buckingham	Gatineau	Hull	Masson-Angers	Total
Sport et plein air Fonctionnement	44 156	27 925	52 666	152 750	2 000	279 497
Loisir Fonctionnement	41 676	22 544	98 000	30 550	16 850	209 620
PSIM 1 et 2						100 000
Résiduel						9 602
Ent. Ménager (Gat.)						31 475
Dév. Social	57 946	12 500	32 000	39 000		141 446
TOTAL						771 640

Objectifs du cadre de soutien

- Doter la Ville d'un cadre de soutien financier, matériel et professionnel, efficace et équitable à l'ensemble des organismes de loisir, de sport et de plein air;
- Identifier des stratégies de reconnaissance et de soutien quant à l'apport des bénévoles;
- Favoriser le réseau de services en commun.

Classification des organismes (termes à revoir)

- Organisme grand partenaire : organisme dont l'offre de service est reconnu par le Service comme étant essentielle aux services de base à la population gatinoise.
- Organisme partenaire : organisme réalisant leur mission de manière indépendante, il est bénéficiaire d'un support municipal qui varie selon le cas.

Programmes du cadre de soutien

- Soutien au fonctionnement
- Soutien aux projets particuliers
- Soutien au développement de l'excellence
- Soutien aux projets d'impartition
- Soutien aux événements

A) Soutien au fonctionnement Qui : Organismes grands partenaires

Objectifs : Favoriser un service de base de qualité et sécuritaire;
Favoriser l'accessibilité la plus large possible;
Promouvoir et faciliter l'engagement bénévole;
Favoriser l'organisation matérielle et physique

B) Soutien aux projets particuliers Qui : Organismes partenaires

Objectifs : Favoriser le développement de la pratique;
Favoriser l'accessibilité aux activités de sports et de plein air pour la jeunesse.

C) Soutien à l'excellence Qui : Sport individuel et d'équipe.

Objectifs : Accroître la performance des athlètes et des clubs Gatinois;
Soutenir financièrement le développement des athlètes et les clubs gatinois lors de compétitions

- D) Soutien aux projets d'impartition Qui : Organismes OBNL/entreprise privée.
 Objectif : Améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'offre de service en y apportant une valeur ajoutée.
- E) Soutien aux événements Qui : Organismes grands partenaires et partenaires.
 Objectifs : Soutenir l'organisation d'activités publiques;
 Contribuer au rayonnement de la ville.

Harmonisation du soutien

- Professionnel : Harmonisation du rôle des coordonnateurs.
- Plateaux : Gratuité des plateaux 18 ans et moins.
 Politiques d'attribution des heures (aréna, piscine et plateaux).
 Élaboration de normes de qualité et de sécurité et en assurer l'application
- Tarification : Révision de l'ensemble de la tarification (ex. : carte d'accès Gatineau)
- Financier : Selon les besoins spécifiques
- Équipements : Élaborer une Politique de transport des équipements
- Assurances : Recourir au programme du RLQ
- Formation : Élaboration d'un plan de formation pour les organismes
- Soutien
 Technique : Diffusion, Ludik, timbres, photocopies, locaux administratifs

Option A Statu quo
 Maintenir le support actuel selon les méthodes des anciennes villes.
 Augmentation : 0 \$

Option B Harmonisation « mur à mur »
 Harmoniser l'enveloppe selon le nombre de participants
 Exemple : secteur sportif :
 279 497 \$ / 15 806 participants – 18 \$ par participant
 Augmentation : 0 \$

Option C Harmonisation à la hausse
 Appliquer à tous les organismes d'une même discipline et/ou activité le montant par participant le plus élevé identifié auprès d'une organisation dans le soutien actuel.
 Augmentation : environ 210 000 \$ volet sportif

Option D Harmonisation à taux fixe
 Établir un montant fixe par participant pour chacune des disciplines et/ou activités
 Augmentation : environ 105 000 \$ volet sportif

Option E Coffre à outils
 Soutien personnalisé favorisant l'autonomie des organismes et l'utilisation optimale des ressources dans le but d'offrir un service adapté en matière de loisir, de sport et de plein air.
 Augmentation : tendre vers une augmentation nulle.

Application « coffre à outils »

- Perception et analyse des besoins de la population;
- Détermination commune des objectifs à atteindre;

- Détermination commune des priorités de soutien en fonction des objectifs de la politique LSPA, des besoins et des ressources disponibles;
- Détermination des responsabilités de chacun des partenaires et la façon de les atteindre (plan d'action);
- Évaluation des actions, des résultats et de la relation entre partenaires.

Mode de soutien

Mode de soutien	Organismes partenaires	Organismes de soutien
Le soutien professionnel d'un coordonnateur	√	√
L'accès à des infrastructures, des plateaux sportifs, des terrains de jeux, des locaux communautaires pour les activités régulières	√	√
L'accès au soutien financier	√	√
Publication de leur programmation dans le programme Culture et loisirs, trois fois par année	√	√
Le prêt et le transport d'équipements	√	√
La formation	√	√
Les assurances	√	
Le soutien technique : photocopies, Ludik, poste	√	√

Recommandations

- Adoption des orientations et les programmes du cadre de soutien aux organismes de loisir, de sport et de plein air.
- Adoption de l'option E « coffre à outils ».
- Reconduction des enveloppes actuelles.
- Révision de l'ensemble de la tarification.

Suite à la présentation de M. Rousseau et suite à la discussion, il est demandé de retardé la présentation au Comité plénier en décembre et d'organiser une rencontre de travail avec les membres de la Commission afin de mieux cerner, de comprendre et d'expliquer le concept de « coffre à outils » à l'aide d'exemples concrets, voir les impacts, les mesures de transition à appliquer, etc.

13. CENTRE SPORTIF

Un chargé de projet est nommé, il s'agit de M. Michel Philion. Des rencontres sont organisés les 23 et 25 octobre avec les organismes sportifs pour l'analyse des besoins pour l'actualisation des plans et rencontre des professionnels pour élaborer les plans préliminaires du Centre sportif. Un appel d'offres aura lieu au printemps 2007.

14. ENFANCE EXCEPTIONNELLE

Aucun commentaire concernant ce dossier.

15. VARIA

15.1 Construction d'un parc, rue de Neuville (secteur Masson-Angers)

M. Langevin s'interroge sur la construction sur la rue de Neuville à Masson-Angers, il mentionne qu'au bout du terrain se trouve une coulée et un ruisseau et des semi-détachés. Y a t'il eu une étude concernant l'affaissement du sol, le terrain sera t-il sécurisé, une clôture sera t-elle installée? Présentement, le terrain est nivelé.

M. Rousseau va s'informer et il acheminera l'information à M. Langevin.

15.2 TARO – démission de Mme Claire Lamont

M^{me} Lamont désire informer la Commission qu'elle démissionne de la TARO. Elle s'impliquera dans l'organisme Corporation des aînés de la Cabane en bois rond. Un remplaçant sera nommé pour représenter l'organisme.

M. Pilon tient à remercier M^{me} Lamont et lui souhaite bonne chance dans son nouveau défi.

15.2 URLSO – M. François Grenier

M. Grenier informe les membres de la Commission qu'il a remis sa démission à l'URLSO et qu'il occupera le poste de directeur du Festival de montgolfières de Gatineau à partir du 1^{er} novembre.

M. Pilon tient à remercier M. Grenier et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions et ses nouveaux défis.

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2006-41

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Claire Lamont

De lever la séance à 21 h 25.

Adoptée.

Président

Secrétaire